

CONDUIRE OU TÉLÉPHONER IL FAUT CHOISIR !

4 sources de distraction

Le **smartphone** est le seul dispositif qui **cumule** les **4 sources de distraction** qui peuvent détourner l'attention d'un conducteur.

Écrire un message en conduisant **multiplie** par conséquent le risque d'accident par **23** : il oblige le conducteur à détourner les yeux de la route pendant en moyenne **5 secondes**.

L'attention est détournée par :



TÉLÉPHONE AU VOLANT : SANCTION IMMÉDIATE !

Perte de **3** points
sur le permis de
conduire

-3
points

135€
d'amende

CONTRAVENTION DE CLASSE 4

- Amende forfaitaire de 135€
- Amende forfaitaire minorée de 90€
- Amende forfaitaire majorée de 375€
- Maxima 750€

10 CONSEILS POUR S'EMPÊCHER DE TÉLÉPHONER AU VOLANT



DÉBRANCHEZ ... solution radicale



Ou passez en «**MODE CONDUITE**», ou «ne pas déranger»



Mettez-le dans votre **COFFRE** si vous avez peur de craquer



ANTICIPEZ, téléphonez avant ou après



DÉLÉGUEZ à votre passager



FAITES UNE PAUSE pour téléphoner en vous arrêtant dans un lieu approprié



CALCULEZ les conséquences = **135** euros, 3 points en moins



DÉTENDEZ-VOUS, si vous manquez un appel, rien n'est plus important que votre vie !



MÉFIEZ-VOUS du kit mains libres qui nous distrait malgré tout



SAUVEZ VOS AMIS, assurez-vous que votre interlocuteur n'est pas en train de conduire quand vous l'appellez